



MAIRIE DE BREUCHES

Mairie
1, place Léon Grosjean
70300 BREUCHES

70300 BREUCHES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 09 décembre 2019

Lors de la séance du 9 décembre, le Conseil Municipal a décidé :

- d'inscrire les coupes 2, 11, 27, 35 et 36 pour l'état d'assiette 2020, la coupe 15 est reportée en 2021.
- de ne pas accepter le transfert, à la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, des compétences assainissement et eaux pluviales au 1er janvier 2020, dans l'attente du projet de Loi présenté en Conseil des Ministres le 17 juillet 2019 et examiné actuellement par le Parlement.
- pour pallier aux dépenses imprévues d'investissement, d'inscrire la somme de 7.000 euros en recettes au compte 1328 et les sommes de 3.000 euros et 4.000 euros en dépenses aux comptes 21318 (travaux église) et 2183 (logiciel sauvegarde des données informatiques).
- suite au départ du comptable du Trésor, d'attribuer au nouveau comptable, l'indemnité de conseil au taux de 50 %.

Vu pour être affiché le 12 décembre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à BREUCHES, le 12 décembre 2019



Le Maire